

DIRECTION DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Poste :	Évaluateur aux permis
Statut :	Poste régulier
Raison d'être :	<p>L'évaluateur aux permis contribue, grâce à ses compétences en génie (son expérience, son attitude et ses connaissances), à l'application des dispositions du Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, à savoir les exigences que l'ingénieur junior doit satisfaire pour obtenir le permis d'ingénieur : l'expérience en génie, l'examen professionnel, l'exigence sur la langue française ainsi que l'activité facultative de parrainage</p> <p>De plus, sur demande de son supérieur, il participe à la promotion du service, activités et programmes de l'Ordre, plus spécifiquement en lien avec sa responsabilité principale.</p>
Situation hiérarchique :	Ce poste relève du Chef adjoint aux permis.
Exigences :	<ul style="list-style-type: none">a) Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;b) Avoir un minimum de 10 à 12 ans d'expérience en pratique professionnellec) Avoir une connaissance du Règlement sur les autres modalités et conditions pour la délivrance des permis;d) Posséder d'excellentes connaissances en communication écrite et verbale tant en français qu'en anglais;e) Avoir acquis : capacité d'analyse, esprit de décision, sens de l'organisation du travail, souci de précision et autonomie;f) Posséder entregent, flexibilité, discrétion et fiabilité.
Classe d'emploi :	X
Échelle salariale :	Entre 69 496 et 90 344 \$
Qualités requises :	Intégrité, diligence, curiosité, proactif, objectivité, rigueur intellectuelle, bon jugement, facilité en relations interpersonnelles. Bonne connaissance des diverses disciplines et différents milieux de l'exercice de la profession. Excellent communicateur et bonnes connaissances de la bureautique.

Les personnes intéressées par le poste et possédant les compétences requises sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'une lettre exposant les motifs de leur intérêt, à l'adresse électronique suivante : cv@oiq.qc.ca.

L'Ordre des ingénieurs remercie les personnes qui signifieront leur intérêt en soumettant leur candidature pour ce poste mais avise qu'elle communiquera uniquement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue de sélection.

L'Ordre des ingénieurs du Québec souscrit pleinement aux principes de la Loi sur l'équité en matière d'emploi.